

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE D'OZOIR LA FERRIERE - 77-

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE D'OZOIR LA FERRIERE

Numéro SIRET : 21770350300193

POSTE COMPTABLE : CHELLES - 77 -

M. 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : 05 ANNEXE LOCATIONS SALLES OZOIR

ANNEE 2022

Sommaire

I - Vote du compte administratif

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

II - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement

A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N

A1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme

A1.9 - Etat de la dette - Autres dettes

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A3 - Etat des provisions

A4 - Etalement des provisions

A5.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

A5.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A6.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (1)

A6.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)

A6.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (2)

A6.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (2)

A6.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)

A6.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)

A7 - Etat des charges transférées

A8 - Détail des opérations pour le compte de tiers

A9.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées

A9.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties

A9.3 - Opérations liées aux cessions

A9.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées

A9.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties

A10 - Etat des travaux en régie

A11 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt

B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.5 - Etat des autres engagements donnés

B1.6 - Etat des engagements reçus

B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel

C1.2 - Actions de formation des élus

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

C3.2 - Liste des établissements publics créés

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

C3.6 - Identification des flux croisés

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes

D2 - Arrêté et signatures

(1) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

(2) Cf. article R. 2313-3 du CGCT.

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	CA
------------	----

I - INFORMATIONS GENERALES	
1 - INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>)	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
.....	
.....	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de la dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)		
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2)(4)		
9	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
11	Encours de la dette/ recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R.2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE(1)

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
- au niveau chapitre (2) pour la section de fonctionnement,
 - au niveau chapitre (2) pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres «opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....//.....

- II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
-

- III - Les provisions sont semi-budgétaires (5).

- (1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.
 (2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
 (3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
 (4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
 (5) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)
 - budgétaires (délibération n° du).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)		DEPENSES	RECETTES
		Section de fonctionnement	500 217,72
Section d'investissement		52 312,39	89 266,68
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)		61 558,23
	Report en section d'investissement (001)	50 914,68	
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		603 444,79	651 477,99

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement		
	Section d'investissement	9 662,00	
	TOTAL DES RESTES à réaliser à reporter en N+1	9 662,00	

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	500 217,72	562 211,31
	Section d'investissement	112 889,07	89 266,68
	TOTAL CUMULE	613 106,79	651 477,99

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		9 662,00	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 662,00	
21318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	6 712,00	
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	2 950,00	
	Opérations d'équipement		
	Opérations pour compte de tiers		

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES		A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	424 494,00	328 546,11	41 123,60		54 824,29
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	93 000,00	88 165,05			4 834,95
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 744,00	3 386,67			357,33
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
	Total des dépenses de gestion courante	521 238,00	420 097,83	41 123,60		60 016,57
66	CHARGES FINANCIERES	7 700,00	2 200,29	5 499,00		0,71
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 000,68				2 000,68
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (1)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	530 938,68	422 298,12	46 622,60		62 017,96
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (2)	19 120,32				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (2)	32 500,00	31 297,00			1 203,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (2)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	51 620,32	31 297,00			20 323,32
	TOTAL	582 559,00	453 595,12	46 622,60		82 341,28

Pour information						
D002	Déficit de fonctionnement reporté de N-1 (3)					

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	110 000,00	47 681,51	20 684,24		41 634,25
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	360 000,77	360 000,00			0,77
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	41 000,00	65 155,66	6 996,67		-31 152,33
	Total des recettes de gestion courante	511 000,77	472 837,17	27 680,91		10 482,69
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		135,00			-135,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (1)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	511 000,77	472 972,17	27 680,91		10 347,69
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (2)	10 000,00				10 000,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (2)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	10 000,00				10 000,00
	TOTAL	521 000,77	472 972,17	27 680,91		20 347,69

Pour information						
R002	Excédent de fonctionnement reporté de N-1 (3)	61 558,23				

- (1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	STOCKS (3)				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	1 480,32			1 480,32
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22 195,00	7 565,84	9 662,00	4 967,16
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (4)				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
	Total des dépenses d'équipement	23 675,32	7 565,84	9 662,00	6 447,48
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	45 000,00	44 746,55		253,45
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
020	DEPENSES IMPREVUES				
	Total des dépenses financières	45 000,00	44 746,55		253,45
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)				
	Total des dépenses réelles d'investissement	68 675,32	52 312,39	9 662,00	6 700,93
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (1)	10 000,00			10 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (1)				
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	10 000,00			10 000,00
	TOTAL	78 675,32	52 312,39	9 662,00	16 700,93
Pour information					
D001	Solde d'exécution négatif reporté de N-1 (2)	50 914,68			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	STOCKS (3)				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	20 000,00			20 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)				
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (4)				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
	Total des recettes d'équipement	20 000,00			20 000,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)				
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (7)	57 969,68	57 969,68		
138	Autres subv. d'investissement non transférées				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS				
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
024	PRODUITS DES CESSIONS				
	Total des recettes financières	57 969,68	57 969,68		
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)				
	Total des recettes réelles d'investissement	77 969,68	57 969,68		20 000,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (1)	19 120,32			
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (1)	32 500,00	31 297,00		1 203,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (1)				
	Total des recettes d'ordre d'investissement	51 620,32	31 297,00		20 323,32
	TOTAL	129 590,00	89 266,68		40 323,32
Pour information					
R001	Solde d'exécution positif reporté de N-1 (2)				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	369 669,71		369 669,71
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	88 165,05		88 165,05
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 386,67		3 386,67
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS (4)			
66	CHARGES FINANCIERES	7 699,29		7 699,29
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS		31 297,00	31 297,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	468 920,72	31 297,00	500 217,72

Pour information			
D002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
15	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	44 746,55		44 746,55
16	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS	(8)		
18	Total des opérations d'équipement			
	DIFFERENCES SUR REALISATIONS			
19	D'IMMOBILISATIONS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(6)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	7 565,84		7 565,84
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)	(9)		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
28	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (5)			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
39	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
45...	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (5)			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (5)			
59	Stocks			
3...				
	Dépenses d'Investissement - Total	52 312,39		52 312,39

Pour information			
D001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1			50 914,68

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET			
70	VENTES DIVERSES	68 365,75		68 365,75
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)			
72	TRAVAUX EN REGIE			
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	360 000,00		360 000,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	72 152,33		72 152,33
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	135,00		135,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
	Recettes de fonctionnement - Total	500 653,08		500 653,08

Pour information				
R002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				61 558,23

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 1068)			
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	57 969,68		57 969,68
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS DIFFERENCES SUR REALISATIONS D'IMMOBILISATIONS	(8)		
19	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(5)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (5)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (5)	(9)		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (5)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (4)		31 297,00	31 297,00
29	IMMOBILISATIONS (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers (7)			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (4)			
3...	Stocks			
	Recettes d'investissement - Total	57 969,68	31 297,00	89 266,68

Pour information				
R001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	424 494,00	328 546,11	41 123,60		54 824,29
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	8 600,00	2 797,20	3 869,47		1 933,33
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	76 300,00	54 630,33	15 983,56		5 686,11
60621	COMBUSTIBLES	35 132,00	19 244,06	11 546,43		4 341,51
60623	ALIMENTATION	4 000,00	789,60			3 210,40
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	5 395,00	2 722,44	41,58		2 630,98
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	1 730,00	1 639,22			90,78
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	893,00	280,26			612,74
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	500,00				500,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	420,00	104,89			315,11
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	124 975,00	118 676,48	1 079,33		5 219,19
6135	LOCATIONS MOBILIERES	4 303,00	3 648,20			654,80
615228	ENTRETIEN AUTRES BATIMENTS	5 780,00	4 694,95			1 085,05
	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS					
61558	MOBILIERES	32 495,00	28 140,03	2 300,00		2 054,97
6156	MAINTENANCE	22 181,00	14 536,10	2 906,83		4 738,07
617	ETUDES ET RECHERCHES	679,00	574,00			105,00
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	85,00				85,00
6232	FETES ET CEREMONIES	30 000,00	20 149,94			9 850,06
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	5 703,00	4 752,00			951,00
6238	DIVERS	9 693,00	10 028,00			-335,00
6257	RECEPTIONS	700,00	116,20	589,14		-5,34
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	3 600,00	3 512,78			87,22
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	1 230,00	169,09			1 060,91
63512	TAXES FONCIERES	26 100,00	26 079,00			21,00
	AUTRES IMPOTS TAXES ET VERSTS ASSIMILES					
637	(AUTRES ORGANISMES)	24 000,00	11 261,34	2 807,26		9 931,40
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	93 000,00	88 165,05			4 834,95
	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE					
6215	RATTACHEMENT	68 000,00	67 700,33			299,67
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	22 000,00	11 578,30			10 421,70
6478	AUTRES CHARGES SOCIALES DIVERSES	3 000,00	8 886,42			-5 886,42
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 744,00	3 386,67			357,33
6518	AUTRES	1 600,00	1 600,00			
6541	PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	2 144,00	1 786,67			
TOTAL=DEPENSES DE GESTION DES SERVICES						357,33
(a)=(011+012+014+65+656)		521 238,00	420 097,83	41 123,60		60 016,57

III - VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
66	CHARGES FINANCIERES (b)	7 700,00	2 200,29	5 499,00		0,71
66111	INTERETS REGLES A L'ECHÉANCE	8 500,00	8 281,45			218,55
66112	INTERETS-RATTACHEMENT DES ICNE	-800,00	-6 081,16	5 499,00		-217,84
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)	2 000,68				2 000,68
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	2 000,68				2 000,68
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		530 938,68	422 298,12	46 622,60		62 017,96
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	19 120,32				
	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE					
042	SECTIONS (4)(5)(6)	32 500,00	31 297,00			1 203,00
	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES					
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET					
6811	CORPORELLES	32 500,00	31 297,00			1 203,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION		51 620,32	31 297,00			20 323,32
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		51 620,32	31 297,00			20 323,32
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		582 559,00	453 595,12	46 622,60		82 341,28
Pour information						
D002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(5) Dont 675 et 676.
(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	110 000,00	47 681,51	20 684,24		41 634,25
7062	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARACTERE CULTUREL	110 000,00	47 681,51	20 559,24		41 759,25
7078	AUTRES MARCHANDISES			125,00		-125,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	360 000,77	360 000,00			0,77
74748	SUBVENTION PARTICIPATION COMMUNE	360 000,77	360 000,00			0,77
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	41 000,00	65 155,66	6 996,67		-31 152,33
752	REVENUS DES IMMEUBLES	41 000,00	65 155,66	6 996,67		-31 152,33
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES(a)=70+73+74+75+013		511 000,77	472 837,17	27 680,91		10 482,69

III - VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (c)		135,00			-135,00
7788	PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS		135,00			-135,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		511 000,77	472 972,17	27 680,91		10 347,69
OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE						
SECTIONS (3)(4)(5)						
042		10 000,00				10 000,00
722	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 000,00				10 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		10 000,00				10 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		521 000,77	472 972,17	27 680,91		20 347,69
Pour information						
R002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		61 558,23				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
(4) Dont 776.
(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Reste à réaliser au 31/12	Crédits annulés
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf opérations et 204)	1 480,32			1 480,32
2051	LOGICIELS	1 480,32			1 480,32
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (sauf opérations)	22 195,00	7 565,84	9 662,00	4 967,16
21318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	8 000,00		6 712,00	1 288,00
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	2 978,00			2 978,00
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER				
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	11 217,00	7 565,84	2 950,00	701,16
	Opérations d'équipement n°... (2)				
	Total des dépenses d'équipement	23 675,32	7 565,84	9 662,00	6 447,48
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	45 000,00	44 746,55		253,45
1641	EMPRUNTS EN EUROS	45 000,00	44 746,55		253,45
	Total des dépenses financières	45 000,00	44 746,55		253,45
45...	Opé. pour compte de tiers n°...(3)				
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				
	TOTAL DEPENSES REELLES	68 675,32	52 312,39	9 662,00	6 700,93

III - VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Reste à réaliser au 31/12	Crédits annulés
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	10 000,00			10 000,00
21318	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	10 000,00			10 000,00
	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	10 000,00			10 000,00
	Charges transférées (6)				
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		10 000,00			10 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		78 675,32	52 312,39	9 662,00	16 700,93
Pour information					
D001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		50 914,68			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III - VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Reste à réaliser au 31/12	Crédits annulés
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	20 000,00			20 000,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	20 000,00			20 000,00
	Total des recettes d'équipement	20 000,00			20 000,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	57 969,68	57 969,68		
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	57 969,68	57 969,68		
138	Autres subv. d.investissement transférées				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
	Total des recettes financières	57 969,68	57 969,68		
45...	Opé. pour compte de tiers n°...(2)				
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				
	TOTAL DES RECETTES REELLES	77 969,68	57 969,68		20 000,00

III - VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Reste à réaliser au 31/12	Crédits annulés
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	19 120,32			
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (3)(4)	32 500,00	31 297,00		1 203,00
28158	AMORTISSEMENT D'IMMOS CORPO AUTRES INSTAL TECH MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIEL		1 412,00		-1 412,00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE		275,00		-275,00
28184	MOBILIER		1 100,00		-1 100,00
28188	AUTRES	32 500,00	28 510,00		3 990,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		51 620,32	31 297,00		20 323,32
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		51 620,32	31 297,00		20 323,32
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		129 590,00	89 266,68		40 323,32

Pour information

R001 Solde d'exécution positif reporté de N-1

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A1.1

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2022	Montant des tirages 2022	Montant des remboursements 2022		Encours restant dû au 31/12/2022
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Catégorie d'emprunt (8)					
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)		Possibilité de remboursement anticipé O/N				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel								
163 Emprunts obligataires (Total)																	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					750 000,00												
1641 Emprunts en euros (total)					750 000,00												
166	CAISSE DES DEPOS ET CONSIGNATIONS	17/12/2008	02/02/2009	01/02/2010	82 000,00	F	Taux fixe à 4,47 %	4,470	4,470	A	P	O					A-1
173	CAISSE D'EPARGNE	30/12/2009	22/12/2009	25/01/2011	100 000,00	F	Taux fixe à 3,67 %	3,670	3,670	A	C	O					A-1
180	CAISSE D'EPARGNE	29/12/2010	29/03/2011	25/01/2012	170 000,00	V	Euribor 12M + 0,74	2,260	2,293	A	P	O					A-1
186	CAISSE D'EPARGNE	17/11/2011	22/11/2011	01/06/2012	128 000,00	F	Taux fixe à 4,56 %	4,560	4,560	A	P	O					A-1
193	CAISSE D'EPARGNE	31/12/2012	31/12/2012	05/06/2014	80 000,00	V	Euribor 12M + 2,64	3,180	3,226	A	P	O					A-1
207	CAISSE D'EPARGNE	31/12/2014	30/12/2014	25/01/2016	100 000,00	V	Euribor 12M + 1,15	1,480	1,502	A	P	O					A-1
213	CAISSE D'EPARGNE	10/12/2015	08/12/2015	25/01/2017	50 000,00	F	Taux fixe à 1,81 %	1,810	1,810	A	P	O					A-1
222	CAISSE D'EPARGNE	28/12/2016	28/12/2016	25/07/2017	40 000,00	F	Taux fixe à 1,35 %	1,350	1,357	T	P	O					A-1
1643 Emprunts en devises (total)																	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)																	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)																	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)																	
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)																	
1678 Autres emprunts et dettes (total)																	
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)																	
1681 Autres emprunts (total)																	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)																	

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture 7 C/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2022	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		ICM de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/2022 (14)	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
									Capital			
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				358 182,52					44 746,54	8 281,45		5 519,56
1641 Emprunts en euros (total)				358 182,52					44 746,54	8 277,20		5 519,56
166	N		A-1	37 090,82	6,08	F	Taux fixe à 4,47 %	4,457	4 431,43	1 856,04		1 515,19
173	N		A-1	19 999,96	2,07	F	Taux fixe à 3,67 %	3,661	6 666,67	978,67		683,03
180	N		A-1	65 934,19	6,07	V	Euribor 12M + 0,74	0,280	8 524,55	229,85		227,25
186	N		A-1	52 450,61	4,42	F	Taux fixe à 4,95 %	4,550	9 198,41	2 609,37		1 386,54
193	N		A-1	36 568,26	5,43	V	Euribor 12M + 2,64	2,709	5 452,92	920,04		664,32
207	N		A-1	68 287,86	12,07	V	Euribor 12M + 1,15	0,695	4 732,40	481,22		445,01
213	N		A-1	31 597,64	8,07	F	Taux fixe à 1,81 %	1,805	3 206,23	629,95		532,20
222	N		A-1	26 263,18	9,32	F	Taux fixe à 1,35 %	1,347	2 573,93	376,31		64,02
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)												
1681 Autres emprunts (total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
Total général		0,00		358 182,52					44 746,54	8 281,45	0,00	5 519,56

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)														
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2022 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/2022 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant (6)
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

1 : indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/2022.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	8					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	358 183 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert		Instrument de couverture							Primes éventuelles			
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/2022	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnet de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Taux variable simple (total)													
Taux complexe													
Total		0,00					0,00				0,00		0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture						Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Index	Niveau de taux (6)	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux						
Taux fixe (total)											
Taux variable simple (total)											
Taux complexe (total) (2)											
Total							0,00	0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT		A1.6

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt		Date de refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû au 31/12/2022	Capital réamortisé €	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
A1.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)																
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *à l'aveu*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux réel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'annexe 60111 « Intérêts (logés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'annexe 605.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

IV
A1.7

A1.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)															
N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Capital restant dû au 31/12/2022	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial		Contrat renégocié (5)		Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Taux act.	Index (4)	Taux act.						
TOTAL															

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple: Euribor 3 mois)

(5) Nominal à la date de renégociation

(6) Faire figurer 2 lettres. - Pour le profil d'amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour les autres
- Pour la périodicité de remboursement indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X : autre.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES		A1.8

A1.8 - AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	MONTANT INITIAL DE LA DETTE	DEPENSES DE L'EXERCICE	DETTE RESTANTE
[...]			

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 609.80 €	13/12/2022

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Logiciels	4	
L	Frais d'études de recherche et de développement	5	13/12/2022
L	Matériel informatique et électronique	4	13/12/2022
L	Véhicules	8	13/12/2022
L	Mobilier	8	13/12/2022
L	Outils	5	13/12/2022
L	Matériel	7	13/12/2022
L	Subventions d'équipement versées pour biens mobiliers, du matériel ou études	5	13/12/2022
L	Subventions d'équipement versées pour biens immobiliers ou installations	30	13/12/2022

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP+BS+DM+RA R N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		45 000,00	44 746,55
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		45 000,00	44 746,55
1641	EMPRUNTS EN EUROS	45 000,00	44 746,55
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			
020	Dépenses imprévues		

	Opération de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent N-1	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	44 746,55	9 662,00	50 914,68	105 323,23

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP+BS+DM+RA R N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		51 620,32	31 297,00
Ressources propres externes de l'année (a)			
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		51 620,32	31 297,00
28158	AMORTISSEMENT D'IMMOS CORPO AUTRES INSTAL TECH MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIEL		1 412,00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE		275,00
28184	MOBILIER		1 100,00
28188	AUTRES	32 500,00	28 510,00
024	Produits de cessions		
021	Virement de la section de fonctionnement	19 120,32	

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	31 297,00			57 969,68	89 266,68

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres II	105 323,23
Ressources propres disponibles IV	89 266,68
Solde V=IV-II (3)	-16 056,55

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

ETAT RÉCAPITULATIF DES ENTRÉES DANS L'ACTIF

période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Montants en Euros

N° FICHE	N° INVENTAIRE	DATE D'ACQUISITION	DÉSIGNATION DE L'IMMOBILISATION	N° DU MANDAT	IMPUTATION COMPTABLE	CONDITIONS D'AMORTISSEMENT		VALEUR D'ACQUISITION
						MODE D'AMORTISSEMENT	DURÉE D'AMORTISSEMENT (ANNÉES)	
20220035	20220035	16/03/2022	EXTINCTEURS	74	2188	Linéaire	7	585,00
20220036	20220036	16/03/2022	MATERIEL POUR HORIZON	75	2188	Linéaire	7	1 611,20
20220037	20220037	18/07/2022	AUTOLAVEUSE MONO BROSSE	182	2188	Linéaire	7	2 753,40
20220038	20220038	18/07/2022	1 ASPIRATEUR	183	2188	Linéaire	1	192,34
20220039	20220039	18/07/2022	CAFETIERES	184	2188	Linéaire	1	99,83
20220040	20220040	28/09/2022	MACHINE A GLACONS	229	2188	Linéaire	1	295,00
20220041	20220041	04/11/2022	JUPE DE SCENE CAROUSSEL	265	2188	Linéaire	1	696,00
20220543	20220543	01/12/2022	SONO POUR LE CARROUSEL	294	2188	Linéaire	1	402,17
20220544	20220544	09/12/2022	MATERIEL POUR LE CARROUS	305	2188	Linéaire	7	930,90
TOTAL DES BIENS INSCRITS AU COMPTE 211 - AUTRES BIENS CORPORAUX								
								7 565,84

TOTAL DES BIENS ENTRES DANS L'ACTIF

(Budget = 05)

ETAT RÉCAPITULATIF DES SORTIES DE L'ACTIF

période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Montants en Euros

N° FICHE	N° INVENTAIRE	DATE D'ACQUISITION	DÉSIGNATION DE L'IMMOBILISATION	N° DU TITRE	IMPUTATION COMPTABLE DANS L'ACTIF	VALEUR NETTE COMPTABLE	PRIX DE CESSION
----------	---------------	--------------------	---------------------------------	-------------	-----------------------------------	------------------------	-----------------

Il n'existe pas de données à afficher.

(Budget = 05)

IV- ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

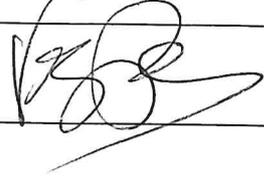
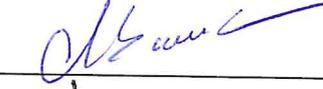
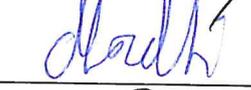
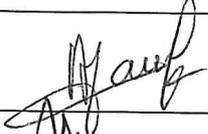
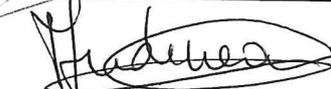
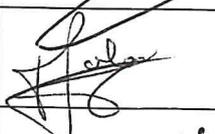
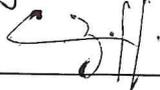
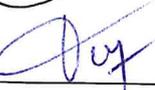
Nombre de membres en exercice : 35
Nombre de membres présents : 33
Nombres de suffrages exprimés : 32

VOTE :
✓ Pour : 25
✓ Contre : 1
✓ Abstentions : 7

Date de Convocation : 26/12/2023

Présenté par le Maire, Jean-François ONETO
A Ozoir la Ferrière, le 23/12/2023

Signature : 

LISTE D'EMARGEMENT - CONSEIL MUNICIPAL DU			
Madame Josyane MÉLÉARD		Madame Chantal LAÏK CLAVERO	
Monsieur Patrick VORDONIS		Monsieur Emmanuel CLEMENT	
Madame Christine FLECK		Madame Zohra CHEIK-ELEZAAR	
Monsieur Cyril GHOZLAND		Monsieur Patrick SEMBLA	
Madame Suzanne BARNET		Monsieur Carlos VINHAS PEREIRA	
Monsieur Patrick SALMON		Madame Nathalie RUCHMANN	
Madame Chantal BOURLON		Monsieur Jean-Pierre BARIANT	
Monsieur Jean-Claude DEBACKER		Madame Valérie BOURGUIGNON	
Madame Marie-Laure MORELLI		Madame Béatrice LAINÉ	
Monsieur Ziain TADJINE		Monsieur Malek BENSAÏ	
Madame Isabelle DUPUIT		Madame Laëtitia DEVRIENDT	
Monsieur Paulo SALGADO LOPES		Monsieur Manuel MACHADO	
Madame Anne-Marie CADART		Madame Antoinette JARRIGE	
Monsieur Frédéric MARCOUX		Monsieur Bruno WITTMAYER	
Madame Esperance AUDINEAU		Madame Aline PALOMARES	
Monsieur Jacques VERDIER		Madame Lucie CZIFFRA	
Madame Indira GOKOUL			
Madame Françoise MILLET			

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 23/6/2023, et de la publication le 23/6/2023
 A Ozoir la Ferrière, le 23/6/2023

